

Pauline Verner, Coordinatrice et Chargée de plaidoyer au Collectif Arc-en-Ciel : « Des membres de la communauté LGBT sont en danger de mort »

L'ONG Collectif Arc-en-ciel (CAEC), fondée le 17 mai 2005, lutte contre l'homophobie et les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. L'association a été redynamisée depuis l'arrivée de Pauline Verner, Coordinatrice et Chargée de plaidoyer. Elle confie les difficultés rencontrées par l'ONG pour survivre. Et c'est la communauté LGBT qui en souffre...

> Tout d'abord, qui est Pauline Verner ?

(Rires) Je parle rarement de moi... Originaire de France, j'ai entrepris mes études à Strasbourg. Je détiens un Masters en Sociologie et en Ingénierie sociale. J'ai œuvré dans des associations caritatives, avec les groupes vulnérables et personnes victimes de discrimination. Depuis juillet 2014, je suis Coordinatrice et Chargée de plaidoyer au sein du Collectif Arc-en-ciel. J'ai aussi travaillé avec PILS et en réseautage avec d'autres ONG.

> Quel est votre constat de la société civile et du travail des ONG ?

Notre société est en pleine évolution. Les mentalités changent, mais pas suffisamment à mon goût. Il faut surtout faire attention aux sensibilités de la population. Pour les ONG, j'estime que nous pourrions accomplir beaucoup de travail ensemble. Je ressens beaucoup de solidarité entre les ONG. J'ai beaucoup appris de ces réseaux, j'ai pu partager mes expériences, en acquérir d'autres, travailler sur des projets communs ou avoir des idées sur, par exemple, les possibilités de financement.

> Justement, le Collectif Arc-en-ciel a-t-il des difficultés à trouver des bailleurs de fonds ?

Énormément. Nous ne recevons aucun financement des institutions gouvernementales... Aucune aide sous le projet Cooperate Social Responsibility (CSR) ! Les seuls fonds que nous recevons proviennent de l'ambassade des États-Unis ou de fonds canadiens. Nous sommes contraints de répondre aux appels à projets internationaux pour exister. Nous avons très peu de membres, et nous devons organiser des soirées de levée de fonds pour payer le loyer et les factures.

> Qu'est-ce qui cause ce désintérêt ?

Notre combat n'est pas un sujet à la mode. C'est tabou. Les gens n'en parlent pas parce qu'ils ont peur. Ils ne comprennent pas, même s'ils prônent la non-discrimination. Nous espérons que les mentalités évolueront, comme dans le cas des personnes vivant avec le VIH, où les gens craignent moins d'en parler.

Pourtant, la communauté LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Transgenres) ne réclame rien d'autre que les mêmes droits pour tous. Rien de plus ! Le droit d'aimer et celui d'exister sont des droits humains fondamentaux. Le président de la Commission des droits humains s'est récemment exprimé sur le sujet en précisant que les droits des LGBT devraient être inclus dans les droits humains.

> Quels services le Collectif Arc-en-ciel propose-t-il ?

Nous proposons un service d'écoute et de conseils à la communauté LGBT. Nous recevons



beaucoup de parents ou des proches (oncles, tantes, cousins) qui veulent savoir comment aborder le sujet avec un jeune. Les membres de la communauté LGBT ont besoin d'être encadrés et leurs proches également. Le regard du voisin et les qu'en-dira-t-on sont aussi très pénibles à supporter pour eux.

Nous intervenons aussi quand quelqu'un est en danger. Certains membres de la communauté LGBT sont en danger de mort. Nous avons reçu deux cas ces six derniers mois. Ce sont des menaces sérieuses de mort proférées par leurs proches. Dans ce cas, il faut vite intervenir et encadrer les victimes, qui se retrouvent en danger au sein de la cellule familiale et sont également victimes de discrimination quand elles portent plainte à la police. Certains policiers refusent d'enregistrer leur plainte. Nous devons alors solliciter l'aide d'un homme de loi et, dans la mesure du possible, héberger d'urgence la victime. Nous souhaiterions bientôt mettre sur pied une structure d'hébergement d'urgence pour les jeunes victimes majeures. C'est devenu urgent.

> Parlez-nous de la campagne que vous venez de lancer ?

À ce jour, aucune campagne nationale pour les droits des personnes Lesbienne, Gays, Bisexuelles et Transgenres (LGBT) n'a été menée à Maurice. Cette campagne lancée le 17 février est un besoin

de la communauté LGBT. C'est ce que je ressens chaque fois que je leur en parle. Ils veulent avoir le droit d'exister ! C'est une campagne pacifique. La communauté LGBT a été impliquée du début à la fin. Nous avons décidé ensemble de tous les visuels et messages, du shooting et ce sont des membres de la communauté qui figurent sur les billboards selon le concept de l'Agence Éruption. Cette campagne est un message de la communauté et pour les proches de la communauté. De nombreux parents attendaient qu'on dise enfin en public: "Non, l'homosexualité n'est pas une maladie!"

> Ces affiches (billboards) ont fait le buzz dès le premier jour... Qu'est-ce qui choque ?

L'objectif principal est de faire le buzz. Nous savions que cette campagne aurait un tel impact. Il faut s'exprimer pour mettre en avant la nature de notre plaidoyer. La communauté LGBT existe et il faut la reconnaître.

Choquant ? Oui, nous avons vu sur les réseaux sociaux des commentaires très désagréables, homophobes ! Nous ne réagirons pas à ces commentaires individuels, mais précisons que nous ne faisons pas de la propagande. Nous n'encourageons pas, à travers cette campagne, les jeunes à devenir lesbiennes, gays ou transgenres. Ce n'est pas une campagne de recrutement. On est gay ou on ne l'est pas ! Un internaute a notamment suggéré des toilettes séparées pour les gays. Une opinion accompagnée de propos violents et homophobes. Nous sommes pour les débats, mais nous voulons débattre de manière intellectuelle.

Mais rassurez-vous, nous avons aussi reçu de nombreux messages de soutien, des gens qui nous félicitent et nous encouragent. Tant qu'il y aura l'homophobie, il y aura la haine... Il faut mener campagne pour dénoncer ces propos homophobes !

> Quid des sensibilités religieuses ?

L'amour est universel. Tous les dieux prêchent l'amour. C'est aussi le message que nous voulons passer. Le droit d'aimer est universel. C'est un droit humain. Trop souvent, c'est le poids social derrière la religion qui s'exprime de manière homophobe et influence les mentalités. Prenez le schéma acceptable de la vie parfaite/ politiquement correcte : "Il faut se marier, avoir des enfants..."

Beaucoup se cachent derrière la religion pour se convaincre que la cause des LGBT est un péché. Mais si on appliquait à la lettre tout ce que disent les religions, nous devrions avoir beaucoup d'enfants. Même le pape François prône la tolérance. Ce qui incite à l'évolution des mentalités chez les catholiques. De nombreux imams du Conseil des religions nous soutiennent aussi.

Mélanie Valère

Campagne de sensibilisation du Collectif Arc-en-Ciel



Nous sommes en 2015 et les gays, Bisexuelles et Transgenres (LGBT) vivent encore cachés, ne pouvant jouir de tous leurs droits. Bien que l'homosexualité ne soit pas illégale, la loi mauricienne ne lui reconnaît aucun statut. Difficile alors pour une personne de vivre pleinement sa vie dans une société qui ne prévoit aucune loi pour la protéger en cas d'agression liée à son orientation sexuelle ou identité de genre et qui ne reconnaît pas pleinement les statuts des personnes homosexuelles et transgenres.

Nombre de ces personnes subissent du Bullying à l'école, le rejet de leur famille, l'exclusion et la discrimination

dans le milieu professionnel. Parfois le sentiment de solitude, la pression familiale et/ou sociale sont si fortes que ces personnes tentent de vivre selon les hétéro-normes se privant du bonheur auquel tout le monde a droit, choisissent l'émigration ou décident d'en finir avec la vie.

Financée par le fonds Canadien d'Initiatives Locales, la campagne de sensibilisation du Collectif Arc-en-Ciel comprend des affichages (billboard), des



PLAIDOYER

Document de plaidoyer de la première campagne de sensibilisation mauricienne sur les droits des personnes LGBT, rédigé par le Collectif Arc-en-Ciel (CAEC) et soutenu par les associations de Droits Humains DIS-MOI et Gender Links.

Le CAEC lance sa première campagne de sensibilisation mauricienne sur les droits LGBT pour faire évoluer les mentalités. Il demande au nouveau gouvernement de se positionner sur ces trois demandes essentielles.

- L'abrogation de l'article 250 du code pénal qui date de 1838 et criminalisant la sodomie même dans le cadre privé d'une relation entre deux adultes consentants.
- L'amendement de la section 282 du code pénal ou la création d'une loi criminalisant les auteurs de discrimination, d'agression verbale ou physique en raison de la race, de la caste, du lieu d'origine, de l'opinion politique, de la couleur de peau, de la croyance religieuse, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre présumée ou effective d'une personne, avec la circonstance aggravante (ou facteur d'aggravation) relative aux crimes à caractère de haine.
- L'introduction dans le cursus scolaire secondaire de la société civile afin de traiter des risques liés à la sexualité et des différentes formes de sexualité existantes!

insertions dans la presse écrite et dans le digital ainsi que des spots radio. Deux visuels seront « on air » sur les billboards depuis le 17 au 23 février. Les publications presse, la diffusion d'un spot radio et le déploiement de la campagne sur les supports digitaux se feront en parallèle et reprendront les trois visuels et ce, jusqu'au 28 février. Afin de donner plus d'impact à cette campagne, le Collectif Arc-en-Ciel (CAEC) a fait un appel à casting afin

de mieux passer son message, et de montrer de vraies personnes de la communauté. Le retour a été positif car plusieurs personnes motivées par le projet ont prêté leur visage à la cause et posé à visage découvert. Le choix des « casts » a été fait en collaboration avec Éruption.

L'implication de la communauté LGBT a été cruciale pour le CAEC. La soirée de lancement de la campagne a eu lieu le lundi 16 février à Eureka, Moka.

Où nous contacter :

Le CAEC est une association non-gouvernementale de lutte contre l'homophobie et toute forme de discrimination liée à l'orientation sexuelle. Le CAEC célébrera ses dix ans au mois de mai. Cette première campagne LGBT mauricienne représente une première étape pour le programme d'activités de 2015 et dans l'orientation stratégique du CAEC. L'organisation, en plein processus de redynamisation, lance en parallèle de cette campagne de sensibilisation son nouveau logo et son nouveau site web : www.collectifarcenciel.org !
Collectif Arc-en Ciel, 57 Avenue de la Faye, Belle Rose 72109, Maurice I (+230) 465 4596 administration@collectifarcenciel.org



FORMATION GRATUITE
ÉDUCTIONS AUX DROITS HUMAINS ET À LA CITOYENNETÉ
« Connaître ses droits pour mieux se protéger et protéger les autres »

DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.